

Demande de permis d'Environnement de classe 1

Nos réf. : PE CL1 01-2018

Réf DGO3 : 19391 & D3300/51004/PPEIE/2016/1/CSIMO/choor - PU

Réf DGO4 : F0313/51004/PU3/2018.1

Le Collège Communal de la Commune de BRUGELETTE a l'honneur de porter à la connaissance des habitants qu'une demande de permis d'environnement classe 1 a été introduite par M. Johan TAVERNIERS, chemin de Bragues, n°10 à 7323 GIBECQ/ATH visant :

Le renouvellement anticipé du permis d'exploiter, transformation et extension d'une exploitation agricole comprenant :

- La construction d'une chèvrerie, d'une maternité pour chèvres, d'un apprentis, d'une salle de traite, d'une fumière couverte, des installations et dépôts annexés à l'établissement.
- La création d'un forage pour une prise d'eau à l'abreuvement du cheptel bovin et caprin ainsi qu'au nettoyage des bâtiments.
- L'augmentation du cheptel caprin à 5.000 chèvres de + d'un an et 1500 chèvres de moins d'un an.

Le dossier est téléchargeable à l'adresse suivante :

https://echangefichiers.spw.wallonie.be/easyshare/fwd/link=sT8DePXh753B_Jdj37hy.B

L'enquête se déroule du 12/07/2018 au 12/09/2018 inclus.

(Celle-ci est suspendue entre le 16 juillet et le 15 août inclus)

Les personnes qui auraient des objections à formuler à propos de ce projet sont priées de les faire parvenir du 12/07/2018 au 12/09/2018 (jour de clôture),

- **soit par écrit** au Collège Communal, Grand place, 2a à 7940 BRUGELETTE
- **soit par mail** à l'adresse suivante : urba-envir@brugelette.be en reprenant toutes vos coordonnées.
- **soit de se présenter à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales** au délégué de l'Administration lors de la séance de clôture de l'enquête publique qui aura lieu en l'Hôtel de ville, même adresse, le mercredi 12 septembre 2018 de 16h à 16h30.

Les plans sont déposés à l'examen du public, à l'Administration Communale, Service de l'Urbanisme, du lundi au vendredi de 9 à 12h, à la permanence du samedi matin de 9h30 à 11h30 (à l'Etat Civil) ainsi que sur rendez-vous.

Brugelette, le 5 juillet 2018

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale,

K. KOWALSKA



Le Bourgmestre,

A. DESMARLIERES